GRAND CONSEIL

Question Elian Collaud **2014-CE-103**

DEE

Novartis St-Aubin – Le site change de mains !

25.04.2014

L'annonce sur les ondes et dans la presse de la vente du site Novartis, à St-Aubin, m'interpelle et me préoccupe. C'est pourquoi, je demande au Conseil d'Etat sa position vis-à-vis de cette brusque annonce.

D'autre part, je pose la question de la communication canton/commune :

1. Est-ce que le Conseil d'Etat était informé de cette décision ? Si oui, depuis quand et par qui ?
2. Qu'entreprendra le Conseil d'Etat pour soutenir les démarches des collaborateurs ?
3. Est-il possible de promouvoir le centre de recherche de St-Aubin avec Agroscope ?
4. Quel levier utilisera-t-il pour le maintien de l'activité de recherche ?

(Sig.) Elian Collaud, député